4me Année. — N° 35. PARAIT LE SAMEDI 1er SEPTEMBRE 1888

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus.

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait.
Réclames : la ligne 0,30 cent.

OPPORTUNISME INNOPORTUN

M. Ferry a, paraît-il, des qualités admirables. Nous ne voulons pas y contredire. Peut-être pourrait-on toutefois, sans la moindre exagération, déclarer que le chef de l'opportunisme a moins que tout autre le sentiment de l'opportunité.

M. Ferry, à tort ou à raison, est impopulaire, très impopulaire, c'est incontestable. Au lieu de chercher dans le silence l'apaisement d'une hostilité justifiée ou méritée, il croit nécessaire, de temps à autre, de raviver les discordes anciennes.

M. Ferry se montre particulièrement peu habile quand il attaque le général Boulanger. C'est le plus sûr moyen de lui préparer de nouveaux succès. Cela est si vrai que le général Boulanger a le plus grand soin de traiter tous ses adversaires de ferrystes. A tort ou à raison, on a, en certains départements, les plus grandes chances d'être applaudi par cela seul qu'on se pose en adversaire de M. Jules Ferry.

M. Ferry avait l'année dernière, à pareille époque, prononcé un discours dans lequel il malmenait fort le « brav' général ». Ce discours contenait même, nous n'y contredisons pas, certaines expressions assez heureusement trouvées. Venant d'un autre, les qualificatifs imaginés par M. Jules Ferry eussent quelque peu ridiculisé son adversaire, M. Jules Ferry ne réussit qu'à faire crier que le général Boulanger avait été odieusement outragé.

Cette année, M. Jules Ferry ne semble pas devoir être plus heureux. Le discours qu'il vient de prononcer à Gérardmer, au banquet du comice agricole, va soulever d'énergiques critiques.

Le chef de l'opportunisme a été très applaudi; il a incontestablement une grande influence dans les Vosges, et il serait bien étonnant que des Vosgiens ne trouvassent pas parfait un discours plein d'amabilité à leur égard. « Vieux sol vosgien » était assuré d'un estimable succès, « loyauté vosgienne » ne devait pas déplaire, « énergie vosgienne » devait être agréable. Il n'est pas non plus ennuyeux de s'entendre dire qu'on est des gens d'honneur et de loyauté.

Mais toutes ces expressions charmantes à l'égard des Vosgiens, expressions d'ailleurs pleinement justifiées, ne sauraient masquer les théories dangereuses de M. J. Ferry, ni son manque de clairvoyance. Proclamer qu'il n'y a rien à faire qu'à faire sentir l'action du gouvernement, ce n'est, de la part d'un ancien président du conseil, que montrer combien l'on a une perception peu nette de la situation politique, et combien peu on est libéral.

M. Jules Ferry croit naturellement que seul avec ses partisans il a des idées justes et saines, mais il ne convaincra pas beaucoup d'esprits. Réclamer la stabilité gouvernementale part assurément d'un excellent naturel, mais un esprit vraiment politique commencerait par se demander si cette stabilité est possible avec le système actuel, et ne penserait pas que toute révision doit être dédaigneusement écartée.

La péroraison, si véhémente qu'elle soit, ne prouve pas grand'chose. Traiter ses adversaires de cléricaux, de fauteurs de coups d'Etat, d'artisans d'invasion, de ruine et de démembrement, c'est en vérité un procédé trop facile d'argumentation.

Pousser le cri de « Vive la République! » ne dispense aucunement de chercher les moyens de faire vivre la République, ou plutôt... de la faire naître. T. G.

LE

SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Un grand mouvement se dessine à l'heure actuelle en faveur du retour au scrutin d'arrondissement. La dernière expérience du scrutin de liste nous démontre d'une façon péremptoire qu'il peut donner lieu à des abus de nature à compromettre notre régime démocratique, en même temps que, grâce à des fraudes et à des mensonges, il n'est pas la représentation exacte de l'opinion.

En principe, le scrutin de liste est le véritable suffrage universel, mais à la condition qu'il soit sérieusement appliqué. C'est-à-dire que le candidat pense vraiment ce qu'il dit et tienne ce qu'il promet, et, d'autre part, à la condition que l'électeur sache pour qui il vote, connaisse exactement la valeur de son mandant et soit certain qu'il est capable de représenter et défendre ses intérêts.

Mais, en fait, le scrutin de liste est devenu un piège pour les électeurs, un trompe-l'œil, en ce sens qu'embrassant tout un département, il suffit que la liste des représentants qui sollicitent l'honneur de la représentation contienne deux ou trois noms connus et on remplace le reste par des comparses plus ou moins ambitieux qui ne voient dans l'exercice du mandat que le moyen de satisfaire leurs convoitises, mais n'ont cure des besoins ou des réformes réclamés par leurs mandataires.

C'est ainsi que nons en sommes arrivés à posséder la Chambre que nous avons et qui nous met en risée aux yeux de l'Europe!

Ce qui est vrai pour les arrondissements de France, en général, n'est pas sans restriction en ce qui concerne les petits arrondissements, qui non seulement, par ce mode de votation, peuvent devenir la proie du premier intriguant qui a un peu d'audace, mais encore voient leurs populations divisées en deux camps ennemis et irréconciliables.

Des gens de valeur sont battus par des nullités, et la moyenne de l'opinion est noyée par les manœuvres électorales les plus corruptrices et les plus éhontées.

En général, cependant, le scrutin uninominal a cela de supérieur au scrutin de liste, c'est que le candidat est en rapport immédiat avec l'électeur, ce dernier sait pour qui il vote, et s'il est trompé, c'est qu'il le veut bien.

Au scrutin d'arrondissement, les électeurs choisissent en pleine liberté et en pleine connaissance de cause leur candidat et le recommandent au comité électoral ; au scrutin de liste, c'est le comité qui leur impose ses candidats, la plupart inconnus.

Comme moralité, enfin, le scrutin d'arrondissement offre bien plus de garanties sérieuses, toujours au point de vue général ; et c'est répondre au sentiment de l'opinion publique désabusée que de le rétablir pour le prochain renouvellement de la Chambre.

INFORMATIONS

Le Budget.

En présence du rejet de la proposition tendant à modifier les prestations en nature. M. Peytral ne soumettra pas son projet au Parlement, mais il sera obligé de modifier son projet budgétaire, car il avait fait entrer les prévisions d'augmentation de recettes provenant de la prestation dans l'équilibre de son budget.

Le Président de la République.

On prête à M. Carnot une résolution qui ne manque pas de gravité. Le Président de la République, qui a pu juger de l'incapacité des ministres à l'œuvre, serait décidé à la rentrée à les remplacer par des membres du Parlement pris dans les groupes de l'union des gauches. Il penche assez en faveur du rétablissement du scrutin d'arrondissement, et si le nouveau Cabinet parvenait à le faire voter par la Chambre, il ferait, d'accord avec le Sénat, une dissolution anticipée de quelques mois.

Il voudrait que les élections générales eussent lieu au printemps, c'est-à-dire avant l'ouverture de l'Exposition universelle.

Dans tous les cas ce qui est certain, c'est que le Président de la République est absolument décidé, quoi qu'il arrive, à mettre un terme à l'agitation, et il ne voit de remède au mal que dans la dissolution.

En Angleterre.

On nous écrit de Londres qu'on remarque depuis quelque temps un grand mouvement de va-et-vient autour de la famille d'Orléans. Le comte de Paris qui devait entreprendre un voyage l'a ajourné indéfiniment. On attend l'arrivée d'un moment à l'autre du duc d'Aumale.

On attribue ce mouvement inusité à la volumineuse correspondance adressée au Comte de Paris et surtout aux derniers événements qui se sont produits en France.

Algérie.

Les chambres syndicales des ouvriers d'Alger ont décidé de soutenir moralement et pécuniairement la grève des terrassiers de la Chiffa. Elles ont voté la somme nécessaire à l'envoi sur les lieux de deux délégués, chargés d'examiner le bien fondé des revendications des grévistes.

La *Vigie Algérienne* publie une dépêche de la Chiffa, disant que la grève suit son cours.

Les grévistes, au nombre d'environ 500, parcourent les gorges, par petits groupes.

Des tirailleurs algériens et des chasseurs d'Afrique ont été chargés du maintien de l'ordre.

La journée d'hier a été très calme.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis hier matin, en conseil de cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Floquet.

Le président du conseil a donné lecture d'une dépêche de l'amiral Krantz, donnant des renseignements très complets sur les manœuvres navales qui ont lieu actuellement à Toulon. L'impression du ministre de la marine est excellente.

M. Goblet a rendu compte de l'accueil favorable fait par diverses puissances à la dernière note française concernant l'incident de Massaouah.

Le ministre des affaires étrangères a fait également connaitre les explications échangées, dans la séance du 27 août, entre les représentants des Etats qui ont pris part à la conférence sur les sucres. C'est dans la séance d'avant-hier qu'il a dû être procédé à la signature de la convention.

M. de la Porte, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a donné communication au conseil d'un long rapport sur la situation en Ex-

© VILLE DE SISTERON

trême-Orient. Cette lecture et la discussion qui l'a suivie n'ont pas duré moins de deux heures.

La suite de cette discussion a été renvoyée au prochain conseil de cabinet qui a été fixé au jeudi 6 septembre.

Le prochain conseil de cabinet sera précédé d'un conseil des ministres, qui sera tenu, le mardi 4 septembre, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Le parti Conservateur

On nous assure que les réactionnaires de la Chambre des députés ont l'intention de s'associer avec les membres de l'extrême-gauche pour entreprendre une campagne contre le rétablissement du scrutin de liste. Quelques membres du groupe avancé doivent se rendre auprès de M. Floquet pour prier le gouvernement de ne pas prendre l'initiative du projet qui sera vivement combattu à la rentrée.

Mouvement administratif

Le ministre de l'Intérieur prépare en ce moment un mouvement administratif dans le personnel des préfectures qui paraîtra sous peu. Ce mouvement aura comme point de départ le déplacement du préfet de l'Aude et des mutations dans le personnel administratif.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Foire. --- C'est avec plaisir que nous sortons du tiroir le cliché n° 333 relatif aux bonnes foires. Celle de lundi dernier avait attiré un immense concours d'étrangers. Le temps, menaçant la veille, s'est mis au beau dans la nuit et a permis aux forains qui viennent de loin de se mettre en route. Les transactions ont été nombreuses: bœufs, chevaux, mulets, moutons et chèvres encombraient littéralement les champs de foire, mais la plupart de ces animaux se sont mal vendus. Malgré le grand nombre de déballages sur nos places publiques, malgré l'innombrable quantité de camelots, bientôt plus nombreux que les acheteurs qui circulaient sur la voie publique, le commerce local a été, le soir en faisant la caisse, en général satisfait des résultats de la journée.

—

Nomination. --- Nous sommes heureux d'apprendre par la lecture de l'*Officiel* que, par décret du Président de la République en date du 24 août, notre sympathique compatriote et ami Paul Allègre, avocat, a été nommé juge suppléant au tribunal de Sisteron.

—

Il a été trouvé, le jour de la foire, **une MONTRE en OR.**

La réclamer au Bureau du Journal.

Duel. — Nous lisons dans les *Alpes Républicaines :*

A la suite de polémiques échangées dans les *Alpes Démocratiques* et dans les *Alpes Républicaines* entre MM. Henri Ner, publiciste, et Frantz Péréal, rédacteur en chef des *Alpes Républicaines*, une rencontre a été jugée nécessaire. Elle a eu lieu le 30 août à l'endroit choisi par les témoins.

Il y a eu neuf engagements. Une première paire d'épées ayant été faussées, les combattants en ont pris de nouvelles.

M. Ner a été légèrement touché à un doigt.

Les témoins, ayant constaté que les épées, de nouveau faussées, mettaient obstacle au combat, ont déclaré l'honneur satisfait.

Le combat a duré une demi-heure.

Les témoins de M. Pérréal étaient : MM. Fillon et Chancel, et ceux de M. Ner MM. Beinet Gaston et Romand.

—

Variétés Sisteronaises. — Ainsi que nous l'avions prévu, Mlle Blanc voit son succès grandir sans cesse. Chaque soir, les nombreux admirateurs de cette chanteuse légère, si gracieuse et si distinguée, l'applaudissent chaleureusement dans le *Diseur de bonne Aventure* et le *Clairon*, deux morceaux dans lesquels sa jolie voix et sa fine diction font merveille.

Nous renvoyons à samedi prochain notre appréciation sur Mlle Marc, qui a débuté jeudi.

***

Alcazar Lyrique. — M. Robert vient d'ajouter à son excellente troupe deux artistes aimées du public sisteronais. Nous voulons parler de Mlle Céline d'Avray et de Mlle Marie Matiale, deux transfuges des Variétés.

Mlle C. d'Avray, une élégante artiste douée d'une voix des plus sympathiques, a produit une très bonne impression sur le nombreux public qui fréquente les concerts de l'Alcazar.

La chansonnette comique et la romance sont interprétées par elle avec un égal talent, et, soit dans un genre, soit dans un autre, elle obtient toujours un immense succès.

Quant à Mlle Matiale, elle fait tout son possible pour être agréable au public, et elle y réussit.

Mlle Aïda mérite de plus en plus le bon accueil qu'elle trouve chaque soir auprès de ses auditeurs : sa jolie voix, son intelligente diction, son physique agréable, le bon goût de ses toilettes, tout cela forme un ensemble parfait et justifie bien les chaleureuses ovations dont elle est si souvent l'objet.

N'oublions pas de signaler Mlle Régina, qui, avec son *Tambour major*, est tous les soirs applaudie et bissée.

J. BRIS SAC.

—

Concours musical. — Parmi les membres du Jury d'appréciation du concours musical qui aura lieu à Embrun le dimanche 9 septembre, se trouve M. Marneffe, chef de notre Société musicale.

Incessamment, cette Société reprendra les concerts du soir.

ÉPHÉMÉRIDES SISTERONAISES

1251. — *20 août.* Guillaume, empereur d'Allemagne, confirme à l'église de Sisteron ses privilèges et notamment la possession des terres de Lurs et de Lincel.

1346. — Sisteron fortifie ses portes et ses murs d'enceinte et établit une garde pour leur défense.

1371. — Par ordre de la reine Jeanne, l'acte d'affouagement de la commune de St-Vincent-de-Noyers est refait. Il est dit dans cet acte que le comte de Provence, l'abbaye de Cruis et François de Mévolhon sont les seigneurs du bien.

1356. — *24 août.* Le grand sénéchal mande aux officiers de la cour de Sisteron de régler l'heure et la durée des travaux des champs.

1609. — Antoine de Cuppis, ancien évêque de Sisteron, meurt à Turin dans la maison des pauvres, auxquels il avait voué les dernières années de sa vie.

1562. — *25 août.* Le comte de Sommerives quitte son campement des Mées pour reprendre le siège de Sisteron.

1617. — *26 août.* Deux présidents et neuf conseillers du parlement arrivent à Sisteron, pour informer sur l'attentat du 14 juillet précédent.

1254. — *30 août.* Charles d'Anjou et la comtesse Béatrix concèdent des privilèges à la ville de Sisteron.

1564. — *31 août.* Sur les vives instances de la ville de Sisteron, le gouvernement de Provence révoque l'ordre de désarmer cette place et de démolir les tours et les remparts. On ne devra démolir que les ouvrages avancés construits pour la défense. VERAX.

—

ÉTAT-CIVIL *du 24 au 31 Août.*

NAISSANCES

Soulet (Eugène-Aimé). — Rolland (Augustin-Paul-Louis). — Espitalier.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Lag'er (Virginie) 68 ans. — Latil (Henri) 68 ans. — Chauvin (Estienne) 84 ans.

—

Les amateurs de bonne Bière, ceux qui, soucieux de leur santé, ont en horreur les Bières étrangères, se trouveront bien de l'usage de la **Bière Phénix**, pur malt et houblon, débitée en bock-bouteilles au café de France (tenu par M. GASSEND, rue Droite), où l'on trouve également l'excellente **Bière Brune Lyonnaise**, dont la réputation est méritée.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 29 Août 1888.

Le marché financier est toujours aussi calme et les opérations aussi restreintes. Toutefois les rentes accusent une grande fermeté : Le 3 0[0 s'est négocié à 83,80 ; le 4 1[2 0[0 à 105,45.

L'action du Crédit Foncier s'est inscrite à 1350. Les diverses séries d'obligations foncières et communales, toujours activement recherchées, sont l'objet de demandes suivies de la part des capitalistes qui veulent un placement solide et avantageux.

La Société Générale est ferme à 470.

Les Dépôts et Comptes Courants stationnent à 602,50.

La Banque d'Escompte activement recherchée progresse à 517.

C'est la Banque d'Escompte, la Société Générale, le Crédit Industriel et la Maison Ephrussi qui feront la Conversion Portugaise. On sait que cette opération donnera lieu à une émission le 11 septembre.

Le Panama termine en clôture à 256.

On demande l'obligation des chemins de fer de Porto-Rico à 293,75 C'est la moins chère de toutes les obligations des chemins de fer espagnols et cependant c'est la seule qui jouisse de la garantie du gouvernement.

L'obligation de la Société des Ardoisières de la Forêt, actuellement en cours d'émission, est demandée avec trente centimes de prime. Les souscripteurs bénéficieront du coupon de 7,50 payable le 1er novembre prochain. Rappelons que le montant de l'obligation est versé en deux fois : 100 francs en souscrivant et 137 fr. 50 à la répartition

Les souscriptions sont reçues au siège social à Combrée (Maine-et-Loire), à la banque Chaumier ou à la banque de l'Ouest, à Paris.

Les Comet se demandent entre 17 et 20 fr. Les Comet Smeltung Works se traitent entre 75 et 80 francs.

Les chemins de fer sont bien tenus.

VARIÉTÉS

BÉBÉ DORT !

Beau, frais, souriant d'aise à cette vie amère.
Sainte-Beuve.

Bien doucement l'enfant repose
Dans les dentelles du berceau,
Sa mère est là, près du rideau,
Couvant des yeux le bébé rose.
Il est si gentil, si charmant,
Que toute ravie elle admire
Sa bouche où voltige un sourire
Et qui dira bientôt : « Maman ! »

Bébé dort et fait bien des rêves :
Il voit des dieux aux ailes d'or
Devant lui prendre leur essor
Et voler par delà les grèves.
Là-bas, bien loin, dans un grand bois,
Il voit briller de longues flammes
Et tout autour chanter des dames
Dont il entend presque les voix.

Tout cela sur sa lèvre amène
Ce sourire qu'on aime tant,
Qui rend si gracieux l'enfant,
Qui fait qu'on le quitte avec peine.
Mais la mère a dit : « C'est assez ! »
Et se penchant elle dépose,
Sur sa petite bouche rose,
Pour son réveil, deux gros baisers.

M. D.

MENUS PROPOS

Un grand hôtel est nouvellement ouvert, tout y est parfaitement confortable, excepté les water-closets un peu sombres — et vaguement éclairés jour et nuit.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

5

LES

BOURGEOIS DE PONT-CHAVILLE

Celui de cette année-là devait se tenir à Beaulieu-le-Châtel, chef-lieu de l'un des cantons de l'arrondissement. Il avait été annoncé par des affiches aux lettres immenses et multicolores. Il comprenait un concours de bêtes à cornes, de moutons, porcs, volailles, graines fourragères et potagères, médailles et diplômes d'honneur pour les domestiques des deux sexes et *autres...*, portait l'affiche, qui avait été rédigée par Despièches.

Les membres de la Société d'agriculture attachaient d'autant plus d'importance à ce concours, qu'il devait être suivi, le dimanche d'après, d'une élection au conseil général dans ce même canton, et que le candidat du gouvernement n'était autre que Me Regnault de Follempré, avoué de son métier et, comme nous l'avons dit, président de la Société d'agriculture.

Depuis trois mois, l'avoué président était devenu l'intime, le commensal assidu de la sous-préfecture. C'était un homme de cinquante ans, mais qui avait recours à tous les moyens pour n'en paraître que quarante à peine. Fort peu intelligent, avec des prétentions au savoir, il passait son temps à lire toute sorte de livres, traitant. les uns de politique, les autres de science, d'histoire, de littérature. Il avait lu Musset, Lamartine, les romans de Chateaubriand ; il était abonné au *Constitutionnel*, mais il annonçait l'intention de quitter ce journal pour prendre le *Pays, journal de l'Empire*.

Sa conversation se ressentait du fouillis de ses lectures ; aussi était-ce l'homme le plus ennuyeux de l'arrondissement, mais on lui pardonnait beaucoup de choses, surtout à la sous-préfecture, car il avait une qualité : sa femme, qui avait vingt-cinq ans de moins que lui, était fort jolie. Il l'avait épousée depuis deux ans à peine, et ce mariage lui avait valu un charivari dont les oreilles lui tintaient encore.

Cette union disproportionnée avait eu des dessous assez douteux. On disait que la jeune fille s'était sacrifiée pour sauver l'honneur de son père, un notaire de l'arrondissement, assez triste personnage, joueur et d'une probité douteuse. Il s'était fort gravement compromis dans une affaire de conseil de famille où l'avoué était mêlé. La beauté de la jeune fille du notaire avait fortement excité ce bellâtre, veuf d'une horrible mégère qu'il avait épousée pour sa fortune.

Cornot (c'était le nom de l'officier ministériel) s'était bien vite aperçu de l'effet que les beaux yeux de sa fille faisaient sur l'avoué, en même temps que ce dernier voyait bien le tabellion se compromettre et se laisser aller à certains actes qui pouvaient le mener en cour d'assises..

Cependant la fille du notaire, qui n'était point dépourvue de bon sens et de perspicacité, voyait bien que l'avoué devenait fou d'elle, mais elle en riait et réservait ses faveurs pour un bel officier de remonte, en résidence au haras d'Helloinville, à deux lieues de là. Car ce n'était point non plus une vertu irréductible que Mlle Cornot.

Privée de bonne heure de l'appui de sa mère, elle avait été élevée à la diable par son père, qui se souciait fort peu de l'influence que sa conduite pouvait avoir sur sa fille.

Elle s'était montrée très froide vis-à-vis de Me de Follempré, l'avait même éconduit fort impertinemment, jusqu'au jour où, devenu fou de cette belle fille, l'avoué ne vit plus qu'un moyen de la posséder, c'est-à-dire mettre le père au pied du mur, à le menacer de la cour d'assises s'il ne parvenait pas à décider sa fille.

(A suivre.)

© VILLE DE SISTERON

La recommandation que voici y est livrée, sur un petit écriteau, à la sagacité des voyageurs :

« *Ouvrez le bec en entrant. — Fermez-le un peu en sortant* »

×

A une leçon de géographie, le maître d'une école communale demande à ses élèves : Qu'est-ce qu'un port ?

Silence général.

— Je le sais bien, moi, dit le fils d'un charcutier, en se levant, un porc.... c'est un cochon....

×

On transporte, chez un chirurgien, un monsieur qui vient d'être victime d'un accident et qui a le nez en lambeaux. L'opérateur examine, sonde et décide qu'il faut au plus vite amputer la partie blessée.

Fureur du monsieur.

— Jamais ! s'écrie-t-il. Je ne veux pas du même coup être défiguré et perdre l'usage de la parole.

— Comment cela ?

— Je parle du nez.

ANNONCES ET AVIS DIVERS

ETUDE

DE

Me ELIE CHARNIER,

Avoué à Sisteron.

VENTE

Par Autorité de Justice

Il sera procédé le dimanche trente septembre prochain, à deux heures du soir, en l'étude et par le ministère de Me Cougourdan, notaire à La Motte, commis à cet effet,

A la Vente aux Enchères Publiques de l'immeuble suivant, situé dans le village de La Motte, canton de La Motte, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

Désignation de l'Immeuble :

Maison située dans l'enceinte du village de La Motte, composée de rez-de-chaussée, premier et second étages, portée au cadastre sous les numéros 254 et 255, section C ; confrontant, du midi la rue ; du levant Girard Louis ; du nord ruelle et Girard ; du couchant Chaud Auguste.

Mise à prix. . . . . 800 francs.

Cet immeuble appartient par indivis aux mineures Marie-Joséphine Castel et Marie-Louise Castel, sous la tutelle légale de Joseph-Antoine Castel, clerc d'avoué, demeurant et domicilié à Aix, et au sieur Antoine-Joseph-Iréné Castel, maître répétiteur au lycée, demeurant et domicilié à Toulon.

La vente, poursuivie par Joseph-Antoine Castel, en sa qualité de tuteur, auquel s'est joint le dit Antoine-Joseph-Iréné Castel, a été autorisée par délibération du conseil de famille des mineures Castel, en date du treize août dernier, homologuée par jugement du Tribunal de Sisteron du vingt-deux du même mois.

La vente aura lieu en présence de Joseph Grange, maréchal-ferrant, demeurant et domicilié à Thèze, subrogé-tuteur des mineures Castel, ou lui dûment appelé.

Me Elie CHARNIER, avoué près le Tribunal de Sisteron, demeurant place de l'Eglise, a été constitué pour les poursuivants.

Pour extrait :

Elie CHARNIER.

Enregistré à Sisteron, le trente août mil huit cent quatre-vingt-huit, folio 32, case 12. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître à la Librairie LE BAILLY, 15, rue de Tournon, Paris. **Météorologie et Prévision du temps**, par F. CANU. C'est un charmant volume du prix de **0** fr. **50 centimes**. Il comble une lacune importante. Des erreurs grossières relatives aux météores circulent encore dans toutes nos campagnes. Il est à souhaiter qu'une publication aussi peu coûteuse s'y répande promptement pour y propager les principes de la vraie science.

Cet ouvrage contient encore **426 pronostics** établis d'après les principes de la théorie des tourbillons et contrôlés sur les études les plus récentes.

LIQUIDATION

POUR CAUSE DE

CESSATION DE COMMERCE

—o—

Vente, avec 30 pour 100 de rabais, d'articles de Mode, Lingerie et Confections.

Mademoiselle B. Mourès.

(Sisteron.)

A VENDRE

PRESQUE POUR RIEN

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DES

SCIENCES MÉDICALES

—o—

Cette vaste encyclopédie, à laquelle ont collaboré toutes les sommités médicales, se compose de *trente volumes* entièrement reliés à neuf.

S'adresser au bureau du journal, où le 1er et 30e volume sont déposés et mis à la disposition des amateurs.

LA JUDÉE

Liqueur Tonique et Digestive

A BASE DE JUS DE VIANDE

Dépôt chez les principaux Négociants.

AVIS au PUBLIC

La Batteuse BRUN

installée au pré de foire

Est en pleine activité.

Les personnes qui désirent lui accorder leur confiance peuvent se faire inscrire à la BASCULE.

A LOUER présentement

l'AUBERGE de l'ÉVÊCHÉ

Une propriété contenant mille toises, sise aux *Préaux*.—S'adresser à M. Alexandre TOURRES.

A LOUER

AU CASINO TOURRÈS

Chambres au 1er et 2me Étage.

S'adresser à M. J. Tourrès, Buvette du plateau de Longchamps, Marseille ; ou à M. Benonin Reynaud, Md de cuirs, rue Saunerie à Sisteron.

A LOUER

ALCAZAR LYRIQUE

entièrement construit à neuf

S'adresser : rue de Provence au Propriétaire ou au bureau du Journal.

ECONOMIE ET CONSERVATION

DU LINGE

—o—

SAVON CUIT SUPERIEUR

Notre-Dame de Lourdes

—o—

U. GONCET

Fabricant

92, Grande rue Marengo, MARSEILLE

—o—

En vente : **Chez tous les épiciers**

SAVON ANTISEPTIQUE AU

GOUDRON BORATÉ

La [illegible] de la peau, la [illegible] antiseptique, crevasses, engelures, etc. Pr 2 fr. Tte pharm. Envoi franco mand. **J. LIEUTAUD** Aîné, Marseille.

Médaille d'Or Exp. Intle de Phcie Vienne 1883

Sirop Codéine Tolu Zed

Le **Sirop** du Dr **Zed** est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies*, etc.; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Phies.

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie**. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 27, rue de Lille, à Paris.

A LA LYRE PROVENÇALE

Fabrique d'Instruments de Musique

MAISON DE CONFIANCE

TH. ROBERT

LUTHIER

Rue des Récollettes, 13

ET

Rue de l'Arbre, 1

MARSEILLE

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX

RÉGÉNÉRATEUR

UNIVERSEL des

CHEVEUX

de Madame

S. A. ALLEN

pour rendre aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égal. Son parfum est riche et exquis.

"UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI :" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont recouvré leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture.

Fabrique : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et New York Chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Pharmaciens Anglais.

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,

pour la peau et le teint.

Un liquide laiteux et hygiénique, dont une seule application donnera à votre visage, à vos épaules, à vos bras et à vos mains l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il est préférable aux poudres et à tous les autres liquides. Il enlève le hâle et les taches de rousseur ; il prévient et efface les rides.

Se trouve chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Débitants d'Articles de Toilette. Fabriques et Dépôts principaux : 02 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et à New York.

CAISSE DES MINES

ET DES

Charbonnages

Société en Commandite

par Actions de **100** fr. libérées au Porteur

FONDÉE EN 1856

AU CAPITAL SOCIAL DE **2 ,000.000 FR.**

26, Rue Cambon, Paris

Achat et Vente de titres Miniers, Constitution de Sociétés. Emissions. Etude et Exploitation de Mines. Analyses.

La **CAISSE DES MINES** a pour organe le *Journal des Mines* fondé en 1854, indispensable à tous les porteurs de Titres Miniers et à toute personne désireuse d'augmenter ses revenus : abonn. 12 fr. par an.

LA DISTILLATION

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Avec l'instruction, le bien-être général pénètre chaque jour davantage partout. Un vulgarisateur, bien connu par ses publications utiles dans l'un des journaux les plus répandus, M. VALYN, collaborateur du *Petit Journal*, a compris tous les avantages de la distillation domestique comme moyen d'accroissement et de bien-être général. Pour rendre son idée pratique, il a imaginé et fait construire par M. BROQUET, de Paris, **DONT LES POMPES POUR LES VINS, SPIRITUEUX** et tous autres usages, sont si universellement appréciées, un alambic portatif, qui par son peu de volume et son prix modéré doit pénétrer partout, particulièrement dans l'intérieur des familles. Il est incontestable qu'il se perd dans la plupart des maisons bien des substances qui pourraient être soumises à la distillation. Par l'usage de l'*Alambic Valyn*, rien ne se perd dans une exploitation bien dirigée : fabrication directe d'alcool pour tous les besoins domestiques, utilisation de toutes les substances végétales : fleurs, fruits, marc de raisins et de pommes, liquides fermentés, grains avariés, eaux distillées, etc., etc., dont les résidus azotés sont encore par surcroît un des éléments de la nourriture du bétail. Sa supériorité, outre la perfection de sa construction et son extrême bon marché, tient aux dispositions des éléments qui le constituent. Par son incontestable utilité, l'*Alambic Valyn* rend de grands services à l'économie domestique, ce qui explique la vogue dont il est l'objet. Demander à M. BROQUET, 121, rue **Oberkampf, Paris**, l'envoi *franco* du *prospectus détaillé*.

© VILLE DE SISTERON

SAINTOIN
FRÈRES

ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

POMPES BROQUET*

SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. *121, rue Oberkampf, Paris.* Envoi franco du Catalogue.

ALAMBICS-VALYN Depuis 50 Fr

Cuivre rouge étamé, solidité garantie, emploi facile
PORTATIFS ET FONCTIONNANT A VOLONTÉ
à feu nu et au bain-marie

Distillant économiquement : fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. — Indispensables aux Châteaux, Maisons bourgeoises, Fermes et à l'Industrie

Prix : Modèle 50f., 75f., 100f., 150f. et au-dessus

BROQUET *121, r. Oberkampf*, PARIS

SEUL CONCESSIONNAIRE

Demander également le Catalogue illustré des POMPES BROQUET *pour tous usages.*

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE

l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices

DES

RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'Abbaye de Soulac (Gironde)

Dom MAGUELONNE, Prieur

2 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884

Les plus hautes Récompenses

INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins,** à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif** des **Affections dentaires.**

Elixir, 2f, 4f, 8f, 12f, 20f; Poudre, 1f25, 2f, 3f; Pâte, 1f25, 2f.

Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux

Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

AMEUBLEMENT, pitch-pin verni, 1 armoire, 1 lit et 1 table de nuit wagonnet	depuis	220 fr. »
AMEUBLEMENT ottoman, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, recouvert tissu fantaisie	depuis	160 »
FOURNEAU en tôle et fonte, avec four et chaudière émaillée	depuis	52 »
SERVICE de table, 12 couverts, faïence décorée	depuis	26 »
SERVICE de table, 48 verres à pied et 4 carafes	depuis	15 50
LESSIVEUSES-SAVONNEUSES, brevet, S. G. D. G., système Gaston Bozérian, en zinc, fond cuivré évitant la rouille	depuis	12 75
BAIGNOIRE, grand modèle	depuis	35 »
APPAREILS hydrothérapiques	depuis	40 »
VOITURES d'enfants, avec capote et tablier	depuis	14 50

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie

A LA

MÉNAGÈRE

20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris

MOBILIER COMPLET

Ménage, Jardin

Voyage et Campement

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE — PRIX FIXE MARQUÉ

BANCS dits de square, peinture verte, 1m50 long		17 50
» square, à tente-abris, 1m50 long		100 »
» siège, à 3 lames, peinture verte	depuis	8 50
CHAISES en fer, peinture verte	depuis	4 »
» pliantes, fer et bois, peintes	depuis	2 75
» en fer, siège à ressorts, peintes	depuis	7 25
PARASOL de jardin, avec table en fer, peint	depuis	29 25
TENTES pour jardins et bains de mer, 1m65, 65 fr.; 2m		100 »
TONNEAUX d'arrosage, avec pompe, montés sur chariot, fer	depuis	95 »
TONDEUSES franco-américaines, pour le gazon	depuis	32 »
TABLES en fer, peintes	depuis	4 25
JEUX de tonneaux, 10 fr.; de croquet, 8 fr. 75; de toupie hollandaise	depuis	60 »
MALLES de dames, 8 fr. 50; d'hommes, 8 fr. 90; valises, 4 fr. 90; parapluies	depuis	2 90

INSTALLATIONS D'ÉCURIES

Grande Distillerie

DE LIQUEURS DU DAUPHINÉ

Vve ISMAEL ROBERT

à VOIRON (Isère)

SPÉCIALITÉS

Elixir de Cresson Dauphinois

LA LIBERTINE

Curaçao au Quinquina

AMER-ROBERT

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :

MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE

COURONNE CIVIQUE

GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Expédition Exportation

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

CHOCOLAT-DAUPHIN

PUR CACAO ET SUCRE

VANILLÉ

Racahout-Dauphin

LE MEILLEUR ALIMENT

Pour les Enfants et les Convalescents

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS, BROQUET *, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES

DEMANDEZ PARTOUT

Le Nouveau-Né

MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PARIS 1887.

Savon Désinfectant (bréveté s. g. d. g.)

Incomparable par ses propriétés d'économie, conservation du linge et promptitude à le blanchir.

Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Louis FERCHAT, fabricant, 5, r. Turenne, 5 Marseille.

Certifié conforme. Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON